



AVIS PUBLIC

ORDONNANCE N° OCA23 210011

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de sa séance ordinaire tenue le mardi 4 avril 2023, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté l'ordonnance suivante :

[Ordonnance ayant pour objet de modifier le Règlement sur les tarifs \(exercice financier 2023\) afin de supprimer les tarifs de location relatifs à un quai \(OCA23 210011\)](#)

Comme son titre l'indique, cette ordonnance vise à supprimer les tarifs de location relatifs à un quai.

Elle entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Verdun, le 12 avril 2023.

Mario Gerbeau (original signé numériquement)

Mario Gerbeau
Secrétaire d'arrondissement